



CONFÉDÉRATION NATIONALE DU LOGEMENT



“Grâce à la CNL,
j’ai pu défendre
mon droit au
logement”

**ENSEMBLE,
DÉFENDONS
NOS DROITS**

**150 000
ADHÉRENTS
80 ANS
D’ACTION**

Je vote CNL

du 19 novembre au 02 décembre 2026

LOCATAIRES, FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX ! VOTONS CNL !

Les représentants des locataires siègent au conseil d'administration du bailleur. Ils font remonter vos préoccupations et difficultés et ils interviennent sur :

- le coût des loyers et des charges ;
- les difficultés dans le paiement de la quittance ;
- les travaux de rénovation thermique dans les immeubles ;
- l'entretien des logements et des parties communes ;
- les mesures de prévention pour la tranquillité et la sécurité ;
- les politiques d'attribution et de gestion du logement social.

Bénévoles, les candidats CNL sont des locataires comme vous, qui engagent leur temps, leur expérience et leur compétence pour la défense de votre pouvoir d'achat, du droit au logement de qualité et à coût modéré. Avec vous, ils se mobilisent pour que vos intérêts et vos droits soient en permanence protégés et défendus.

**ENSEMBLE, FAISONS RESPECTER
NOS DROITS
ET AMÉLIORONS NOS QUARTIERS**

LA CNL AGIT POUR :

Défendre le pouvoir d'achat des locataires

Refuser les hausses injustifiées de loyers et agir pour la baisse et le contrôle des charges.

Améliorer l'entretien et la qualité des logements

Exiger des travaux utiles, des délais d'intervention raisonnables et un cadre de vie digne.

Contrôler les charges locatives

La CNL dispose d'un savoir-faire reconnu pour analyser les charges et dénoncer les abus.

Défendre les droits des locataires

Accompagner les habitants en cas de litige, de problème de logement ou de difficulté.

Faire vivre la démocratie dans les résidences

Informar les locataires, organiser des rencontres et porter leurs revendications auprès du bailleur.



SIEMOR

VOTE

**du 19 novembre
au 02 décembre**

Votez pour la liste

CNL

Conduite par :

Odile CHALUMEAU

Administratrice CNL

et

Laurent SANNIER

Administrateur CNL

**Ils seront à votre écoute
tout au long de votre
parcours locatif**

** Ni rature, ni panachage.
Ne pas jeter sur la voie publique*

